

Code de conduite de l'élève - Philosophie

L'école Le Prélude vise à ce que son personnel puisse favoriser l'excellence scolaire dans un milieu francophone stimulant et productif où les normes de sécurité sont très élevées. Ainsi, une collaboration étroite entre le personnel de l'école promeut une discipline progressive à la gestion des comportements de ses élèves. Ce code de conduite est conforme à la Loi de 2000 sur la sécurité dans les écoles ainsi qu'aux politiques et aux directives administratives du CEPEO.

Ce code de conduite est en vigueur dans l'école, sur le terrain de l'école, dans les autobus scolaires, aux dîners, lors des sorties éducatives et lors des activités parascolaires.

RESPECT DE L'AUTORITÉ

- 1 Je respecte les directives émises par le personnel ou les adultes autorisés.
- 2 Je cesse mon activité lorsqu'une personne en autorité m'interpelle.
- 3 Je m'efforce de vouvoyer les adultes que je ne connais pas (p.ex. : les invités).
- 4 J'évite de m'opposer à l'autorité.
- 5 Je respecte les règlements du transport scolaire et l'autorité qui le représente.
- 6 Je ne sors pas de la cour de récréation lors des heures scolaires.
- 7 Je respecte les règlements du dîner et l'autorité en place à l'heure du dîner.

RESPECT DU MILIEU

- 1 Je parle français en tout temps.
- 2 Je ne dois pas être dans un local de l'école sans la présence d'un membre du personnel.
- 3 Je n'apporte aucun objet dangereux ou qui inspire la violence.
- 4 Je respecte la propriété des autres et celle de l'école.
- 5 Je ne prends pas les choses d'autrui sans permission.
- 6 Je garde l'école et la cour de récréation propres.
- 7 Je m'abstiens d'utiliser illicitement le système informatique de l'école et du Conseil.
- 8 Je retire ma casquette, mon chapeau ou mon capuchon dans l'école.
- 9 Je ne mâche pas de gomme sur la propriété de l'école.
- 10 Je ne fais pas de ventes non autorisées.
- 11 Je n'utilise pas de patins à roues alignées et de rouli-roulant pendant la journée scolaire (9h15 à 15h45).
- 12 Je n'utilise pas de Ipod, de cellulaire ou tout autre objet électronique pendant la journée scolaire (9h15 à 15h45). L'école n'est pas responsable pour ces objets.
- 13 Je respecte l'hymne national.

RESPECT DES AUTRES

- 1 Je m'exprime poliment et j'utilise un langage convenable en tout temps.
- 2 Je ne lance pas d'objets.
- 3 Je respecte les autres peu importe leur origine ethnoculturelle, leur religion, leur langue, leur sexe, leur culture et leurs capacités physiques et cognitives.
- 4 Je règle mes conflits de façon positive et non violente.
- 5 Je fais preuve d'assiduité et de ponctualité.
- 6 Je respecte les décisions prises concernant les allergies (beurre d'arachides, etc.).
- 7 Je participe à mes apprentissages et je ne nuis pas à l'apprentissage des autres.
- 8 Je choisis des jeux non violents.
- 9 Je ne menace pas les autres ou ne leur inflige pas des dommages corporels ou psychologiques.

RESPECT DE SOI

- 1 Je fais mes devoirs et mes leçons tel qu'il me l'est demandé et en respectant les échéanciers.
- 2 J'ai tout le matériel scolaire requis pour travailler.
- 3 J'apporte des collations santé et un dîner nutritif.
- 4 J'assume assidûment mes responsabilités d'élève.
- 5 Je fais signer mon agenda à tous les jours.
- 6 Je porte mes vêtements d'éducation physique pendant les cours d'éducation physique (de la 4^e à la 6^e année).
- 7 Je porte des vêtements convenables (bretelles de 2 cm ou plus et ventre recouvert) qui n'affichent pas de messages violents, sexistes, racistes ou vulgaires et qui ne font pas la promotion de drogues ou d'alcool. Les robes, les jupes et les pantalons courts (mi-cuisse).

Les comportements suivants doivent être rapportés à un adulte immédiatement :

La violence verbale ou écrite : harcèlement, intimidation, menace, propos vulgaires, langage abusif et de discrimination raciale

La violence physique : gifles, tapes, coups de poing ou de pied, etc.

Les gestes violents : étrangler, mordre, pincer, secouer, pousser, tordre les membres, etc.

La violence sexuelle : attouchements non désirés, paroles à connotations sexuelles

L'intimidation : cyber intimidation, paroles et gestes

INTERVENTIONS

Le rôle primordial du code de conduite est d'influencer positivement le comportement des élèves et de les intégrer dans un processus de discipline progressive. Pour aider les élèves, l'école peut intervenir de différentes façons afin de les encourager à corriger des comportements inacceptables.

Voici quelques conséquences possibles :

- 1 Intervention d'une personne en autorité.
- 2 Rencontre élève – enseignant/e.
- 3 Réflexion écrite ou travail de recherche.
- 4 Note dans l'agenda ou appel à la maison.
- 5 Rencontre de l'élève et de ses parents avec le personnel enseignant.
- 6 Mise en place d'un contrat de bonne conduite.
- 7 Retrait de privilèges ou retrait temporaire de la salle de classe.
- 8 Rencontre de l'élève et de ses parents avec une personne de la direction.
- 9 Réparation d'un tort fait à la propriété : nettoyage, remplacement ou remboursement selon la situation.
- 10 Réparation d'un tort fait à la personne : présenter des excuses verbalement ou par écrit, offrir son aide, rendre service....
- 11 Intervention d'une agence extérieure (agent de police, aide à l'enfance...)
- 12 Suspensions et renvois (article 306 de la Loi sur l'éducation, 2000)

ACCÈS AUX LIEUX SCOLAIRES

- 1 Tous les visiteurs, les suppléants, les invités, les stagiaires et les employés du conseil scolaire doivent sonner, s'identifier devant la caméra, et se présenter au secrétariat de l'école afin d'obtenir une carte de visiteur pour circuler à l'intérieur de l'école et sur la propriété de l'école.
- 2 Je rapporte immédiatement à l'autorité la présence d'un visiteur sans permis.
- 3 Le stationnement de l'école est strictement réservé aux employés du conseil scolaire. Les rues avoisinantes vous permettent de stationner lors de vos visites à l'école.

RÈGLES CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE

- 1 Je suis à mon arrêt cinq minutes avant l'arrivée de l'autobus.
- 2 Je monte calmement dans l'autobus et je m'assieds correctement à ma place.
- 3 Je reste assis/assise à ma place pendant tout le trajet.
- 4 Je garde mes pieds à l'intérieur de la banquette.
- 5 Je laisse l'allée libre de tout objet.
- 6 Je garde la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus en tout temps.
- 7 Je parle à voix basse et j'utilise un langage poli.
- 8 Je m'abstiens de lancer quoi que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'autobus et/ou en direction de ce dernier.
- 9 Je ne mange pas et je ne bois pas dans l'autobus.
- 10 Je transporte tous mes effets personnels dans un sac et je les laisse dans le sac pendant tout le trajet (p.ex., balle, ballon, patins, etc.).
- 11 J'obéis et je respecte le chauffeur.



Lorsque les élèves se conduisent de façon désordonnée, la politique est la suivante :

1^{ère} infraction :

Le chauffeur informe la direction de l'école
Un rapport est envoyé à la maison

2^{ième} infraction :

Le chauffeur informe la direction de l'école
Un rapport est envoyé à la maison
L'élève n'a pas accès au transport pour un ou plusieurs jours

3^{ième} infraction :

Le chauffeur informe la direction de l'école
Un rapport est envoyé à la maison
L'élève n'a pas accès au transport pour une période pouvant aller jusqu'à 90 jours

À noter : Prendre l'autobus est un privilège et non un droit. Il est donc possible de refuser de transporter un élève dont le comportement est tel, qu'il met en danger la vie et la sécurité des autres. Cette mesure peut être prise dès le premier incident de nature très sérieuse.

Consortium

de transport scolaire d'Ottawa

Téléphone : 613-746-3654

www.transportscolaire.ca

L'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

Je, _____ (nom de l'élève) m'engage à respecter le code de conduite de l'école élémentaire publique Le Prélude et je comprends que si mon comportement n'est pas satisfaisant, je devrai accepter une ou plusieurs des conséquences décrites dans le code de conduite.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

L'ENGAGEMENT DES PARENTS

Afin que les élèves vivent en harmonie dans leur milieu, intègrent bien les apprentissages scolaires et respectent le code de conduite établi, l'école s'attend à ce que vous vous engagiez à :

1. **Voir** à ce que votre enfant se présente à l'heure prévue entre 9h à 9h10 dans la cour d'école.
2. **Arrêter** obligatoirement au secrétariat, puisqu'il n'est pas permis de circuler librement dans l'école. À partir de 15h45, à la fin des classes, veuillez accueillir vos enfants dans la cour d'école.
3. **Aviser** l'école, au début de la journée lors de l'absence de votre enfant en téléphonant à l'école.
4. **Voir** à ce que votre enfant se présente à tous les jours avec son matériel scolaire.
5. **Motiver** votre enfant dans ses apprentissages.
6. **Privilégier** à la maison un climat favorable aux apprentissages : calme, heure de coucher raisonnable, nourriture équilibrée, etc.
7. **Insister** auprès de votre enfant pour qu'il règle ses conflits de classe avec son enseignant/e.
8. **Démontrer** à votre enfant que l'école et la maison forment une équipe.
9. **Expliquer** à votre enfant les raisons motivant votre choix pour l'école française.
10. **Encourager** votre enfant à utiliser régulièrement la langue française.
11. **Revoir** le code de conduite avec votre enfant à tous les ans (au début de septembre).

Je, _____ (nom du parent, tutrice ou tuteur) m'engage à participer à la vie scolaire de mon enfant, de manière à favoriser son épanouissement et sa réussite scolaire. J'ai lu le présent code de conduite avec mon enfant et je comprends que si son comportement n'est pas satisfaisant, il ou elle devra accepter une ou plusieurs conséquences décrites dans le code de conduite.

Signature du parent, tutrice ou tuteur : _____

L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Les membres du personnel de l'école élémentaire publique Le Prélude s'engagent à fournir à tous les élèves : un milieu d'apprentissage sécuritaire, francophone, dynamique, chaleureux et propice à leur réussite personnelle, scolaire et sociale; un milieu d'apprentissage où la diversité est reconnue, appréciée et recherchée; les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur succès dans un monde de changement.